

Le protocole du drapeau



*« D'azur à la croix d'argent
cantonée de quatre fleurs de lis du même »*

Photo : ministère des Relations internationales

Québec 

Le protocole du drapeau

Symbole et signe de ralliement d'un pays, d'une nation, d'un peuple, le drapeau doit être traité avec respect. Tout comme pour les relations entre les personnes, il existe, pour les drapeaux, une étiquette qui fixe l'ordre de préséance et régit la façon de les arborer.

❖ LA PRÉSÉANCE

Le gouvernement du Québec a décrété que, sur tous les édifices relevant de son autorité, ministères, régies, écoles, etc., ainsi que sur les hôtels de ville, le drapeau du Québec doit occuper la place d'honneur. Le gouvernement du Canada a fixé, de son côté, des règles pour l'Administration fédérale et ses agences. Ces deux usages concurrents n'ont aucun caractère obligatoire pour les individus qui n'en doivent pas moins se conformer aux règles générales de l'étiquette.

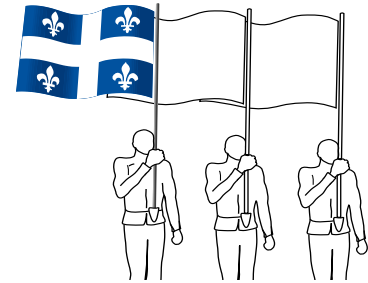
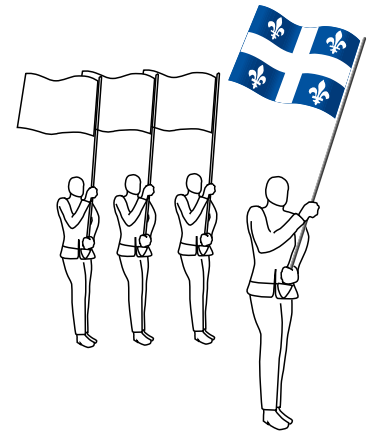
Le drapeau qui occupe la place d'honneur ne la cède en aucune circonstance. Il doit être hissé le premier et amené le dernier.

❖ LE DÉPLOIEMENT

Dans un défilé

Les fêtes patriotiques, commémoratives ou autres donnent généralement lieu à des défilés qui ne se conçoivent pas sans déploiement de drapeaux. S'il n'y en a qu'un, il ouvre le défilé; le porte-drapeau suit la ligne médiane de la rue, soutient le drapeau légèrement incliné vers l'avant. Le premier rang se tient à deux pas derrière.

S'il y a plusieurs drapeaux, ils arrivent en tête, sur une ligne, à deux pas devant le premier rang. Le drapeau qui a la place d'honneur se tient à l'extrême droite et les autres se placent à sa gauche. Lorsqu'il y a un grand nombre de drapeaux, celui qui a la place d'honneur peut être porté au centre, en précédant les autres de deux pas.



❖ SUR UN MÂT OU UNE HAMPE

Un seul drapeau

Sur un terrain devant un immeuble ou sur un toit, le drapeau est placé soit au centre, soit à la gauche de la personne lui faisant face. Dans un auditorium, un théâtre, il est placé à l'avant. S'il est sur une tribune, il est à la gauche de l'auditoire. Installé dans un bureau, il est à la gauche du pupitre pour la personne qui y fait face.

Dans le chœur d'une église, il est à la gauche des fidèles du côté de l'évangile. Il est à noter que, le drapeau étant considéré comme une personne, il doit être abaissé à l'horizontale par un préposé au moment de l'élévation.

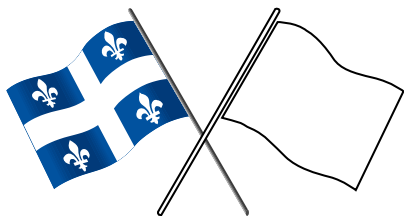
Lorsqu'il y a plusieurs drapeaux, ceux-ci doivent être tous suspendus sur des mâts d'égale hauteur. Ils devraient être également de mêmes

dimensions, la plupart des pays ayant adopté, comme le Québec, les proportions de deux de guindant (largeur) sur trois de battant (longueur). Un certain nombre, dont le Canada, se réfèrent toutefois à la tradition maritime qui privilégie le rapport un sur deux.

La place d'honneur et la position des autres drapeaux varient selon leur nombre.

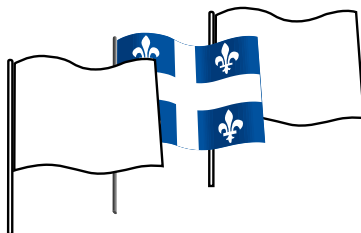
Deux drapeaux

La place d'honneur se trouve à la gauche de l'observateur qui leur fait face.



Trois drapeaux

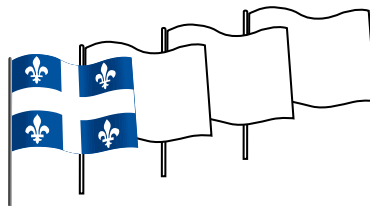
La place d'honneur est alors au centre. Le deuxième drapeau en importance est à gauche de l'observateur; l'autre drapeau est à sa droite.



Dans le cas des sociétés, corporations, compagnies qui possèdent leur propre pavillon, celui-ci peut être arboré, mais non sur la même ligne que les drapeaux nationaux. Il doit être à côté et à l'avant de ces derniers.

Plus de trois drapeaux

La place d'honneur est au bout de la file, à la gauche de l'observateur. Les autres drapeaux se suivent dans l'ordre alphabétique français.

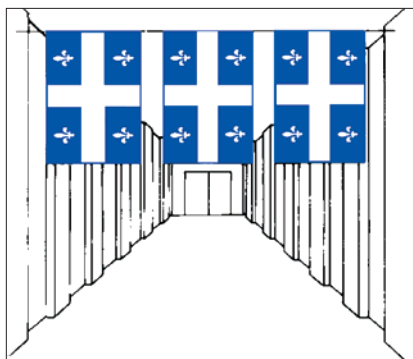


✦ EXPOSITION SANS MÂT NI HAMPE

À plat

Déployé sur un mur, à l'intérieur ou à l'extérieur, au cours d'une cérémonie, d'une conférence ou dans un bureau, le drapeau peut être posé horizontalement, tout comme s'il flottait à un mât, ou verticalement. Dans un cas comme dans l'autre le canton d'honneur, soit le quartier supérieur le plus proche du mât, doit se trouver en haut, à la gauche de l'observateur.





✦ EN TRAVERS D'UNE SALLE

Le canton d'honneur doit se trouver à la gauche de celui qui entre par l'entrée principale et, dans tous les cas, à gauche de l'observateur qui fait face à la scène ou à la place d'honneur.

✦ EN TRAVERS D'UNE RUE

Au-dessus d'une rue, le drapeau est suspendu au centre, le canton d'honneur étant situé à la gauche de l'observateur. S'il est suspendu au-dessus du trottoir, le canton d'honneur est orienté vers la rue.

✦ SUR UN CERCUEIL

Le canton d'honneur est placé au-dessus de l'épaule gauche du défunt. Lorsque le drapeau est pendu à une hampe à côté du cercueil, on le place à la tête du défunt.

✦ LA MISE EN BERNE DU DRAPEAU

La mise en berne s'effectue en plaçant le drapeau à mi-mât. Lorsque l'autorité décide de mettre ses drapeaux en berne, les autres drapeaux le sont également.

Si le drapeau est porté dans un défilé ou si, à l'intérieur, la hampe est trop courte pour permettre la mise en berne, on signale le deuil par une boucle de ruban de crêpe noir, appelée « cravate », nouée au sommet de la hampe.



✦ DES FAUTES À ÉVITER

Il ne faut jamais arborer un drapeau lacéré ou vieilli. Celui-ci doit alors être brûlé et non pas jeté aux rebus.

Le drapeau ne doit pas servir de draperie ni d'élément de décoration. Il existe des banderoles pour cet usage.

Il ne doit pas servir de nappe pour couvrir une table ou un lutrin.

Aux funérailles, il ne doit jamais être placé sur la table ou sur l'affût de canon qui doit porter le cercueil. Il doit être fixé sur le cercueil.

Lorsqu'il est placé sur un mur, aucun objet ne doit le surmonter. Il doit dépasser la tête de l'orateur ou du conférencier installé devant lui.